

**L'hon. M. Monteith:** Trente ans au Manitoba, 22 ans à Ottawa, et pas du tout à Terre-Neuve.

**M. Nixon:** Taisez-vous, mes enfants.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ce que je voudrais savoir c'est si le gouvernement estime qu'au cours de la conférence il a effectivement admis, comme le prétend M. Campbell dans sa lettre, que les propositions relatives aux provinces atlantiques allaient être soumises à l'ensemble des provinces et que toutes seraient appelées à leur donner leur accord. On se souviendra en effet que dans l'un des extraits dont je donnais lecture hier le premier ministre donnait à entendre que l'argent venait de l'ensemble des contribuables de notre pays. Encore que je ne prétende pas qu'il l'ait fait expressément, il est manifeste qu'il a laissé supposer qu'on allait consulter toutes les provinces avant que la Chambre soit saisie de cette question. J'ignore si j'ai raison. Je n'ai pas participé à ces séances à huis clos. Toutefois si M. Campbell a raison, on est en droit de conclure de la mauvaise foi de la part du gouvernement. Il ressort de tout cela quelque chose de tout à fait clair. Quoique le gouvernement ait retenu la formule de M. Harris, et le programme libéral de versements de péréquation en ce qui concerne ces versements provisoires, il se refuse encore à nous dire, et à dire au pays, de façon à rassurer les citoyens des sept ou huit provinces plus directement intéressées, si le présent gouvernement s'engage désormais à respecter le principe de la péréquation, et à en faire un des articles de son programme. Voilà la question la plus importante de toutes.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il n'en sait probablement rien.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai au moins voulu reconnaître au gouvernement le mérite de s'être décidé à ce sujet.

**L'hon. M. Sinclair:** Le ministre des Finances n'avait jamais entendu parler de la péréquation.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il s'agit d'une question extrêmement grave pour les habitants des sept ou huit provinces du Canada qui sont le plus atteintes. A mon avis, le gouvernement doit à la population de lui dire cela, de lui dire si elle peut compter là-dessus. J'assure au gouvernement que, si certains événements qu'on fait pressentir, ont lieu, il pourrait s'épargner bien des ennuis et bien des discussions s'il établissait clairement,—je n'entends pas "clairement" au sens où le ministre des Finances emploie ce mot, mais "clairement" au sens où tous les autres parmi nous l'emploient,—d'établir simplement et sans équivoque qu'il a bien

[L'hon. M. Pickersgill.]

l'intention de maintenir en pratique un principe de péréquation au moins aussi bon que celui de M. Harris. A mon avis, c'est ce qui importe au plus haut point.

J'ai une autre chose seulement à dire.

**L'hon. M. Monteith:** Dieu merci.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ainsi que je l'ai dit hier, le gouvernement s'est fait gloire dans le discours du trône de convoquer éventuellement une conférence avec les provinces. Voici les termes qu'il a employés, ainsi qu'on les trouve à la page 6 du hansard du 14 octobre 1957:

...pour discuter de relations d'ordre fiscal et chercher à obtenir une meilleure intelligence et un meilleur règlement de certains aspects de nos finances publiques.

Quiconque a lu la lettre de M. Campbell peut voir à quel point la compréhension a été améliorée par le gouvernement actuel. Quiconque lit la lettre de M. Douglas ou la déclaration de M. Bennett peut s'en rendre compte également. Comparons les paroles de ces honorables ministres à celles du premier ministre de l'Ontario lors de la conférence fédérale-provinciale de novembre dernier, et c'est là-dessus que je terminerai mes observations.

**Des voix:** Bravo.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai bien l'impression que les honorables députés seront encore bien plus disposés à applaudir quand j'aurai fini. Je vais citer un extrait des observations de l'honorable Leslie M. Frost, premier ministre de l'Ontario, consignées à la page D-1 du compte rendu des délibérations de la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa les 25 et 26 novembre 1957:

Et maintenant, à ce point de l'histoire, puisqu'il s'agit bien d'un tournant de l'histoire, étant donné qu'il n'occupe plus ici le fauteuil présidentiel et qu'il quitte la direction de son parti, je voudrais exprimer les sentiments d'admiration que j'ai pour lui, sentiments que tous connaissent et que j'ai répétés souvent en d'autres occasions.

Ces remarques s'adressent au très honorable député qui siège maintenant devant moi. Je continue:

Évidemment, tout comme le premier ministre du Québec...

Je me sers du mot "premier", monsieur le président,...

Je n'ai pas été de son avis en matière fiscale, mais j'ai toujours eu du respect pour sa personnalité et je l'ai toujours considéré comme un grand Canadien.

Je rappelle aux honorables députés qu'il s'agit là des propres paroles du premier ministre de l'Ontario. Je continue:

Je répéterai aujourd'hui combien j'ai toujours apprécié sa compétence quand il assumait la présidence de diverses conférences et réunions. Je le